



Rapport moral AG du 7 mars 2025 Rupt sur moselle

« L'hôpital de Remiremont a un avenir ! » Ainsi s'exprimait monsieur le maire de Remiremont lors de la cérémonie des vœux 2025. La formule est séduisante. Nous voulons y voir une invitation à poursuivre nos objectifs : A savoir le rétablissement d'un hôpital complet pour les populations de la montagne sud du massif vosgien, nord haute saône compris, à moins de trente minutes.

La marche est haute dans le contexte actuel, ne nous le cachons pas ; mais cela doit rester notre ligne d'horizon. N'y renonçons surtout pas. Il n'y a pas de fatalité. Nous avons quelques arguments :

Nous ne faisons pas partie des Vosges centrales comme l'analyse à tort les administrations notamment l'ARS.

Toutes les communes de notre bassin de vie sont classées en zone montagne, et la loi montagne votée en 1985, a été révisée en 2016 afin de mieux répondre aux besoins de la vie quotidienne des habitants, entreprises et usagers, tout particulièrement dans l'accès aux services publics, aux soins, aux transports ou aux services numériques. Nous pensons qu'il y a là un levier législatif important à mobiliser pour réussir l'objectif fixé et à obtenir de l'ARS qu'elle révise enfin sa géographie. St Dié a bien un hôpital improprement nommé « du massif vosgien », au service de la population du nord du massif ! Pourquoi pas nous ?

En second lieu, de trop nombreux indicateurs de santé de nos concitoyens sont ici fortement dégradés. On a déjà évoqué l'indice de mortalité précoce qui est un des plus élevés de la région Grand Est. L'indice de défaveur sociale s'y ajoute. Le désavantage social est considéré comme un cumul de désavantages matériels et sociaux à l'échelle géographique. Plus le chiffre est grand, plus grande est la défaveur. Pour les Vosges en 2023 cet indice est de 1.1 alors que la moyenne régionale est de 0.4. Pour le Pays de Remiremont il est de 1.3.

Ces quelques chiffres, illustrent combien il est nécessaire d'agir pour le maintien d'un hôpital complet sur nos vallées, combien l'accès aux soins en proximité, est un moyen d'améliorer l'état de santé globale de la population. Le bien-être ne dépend pas que de ce seul paramètre, mais il est un atout pour l'attractivité et le développement de notre territoire.

Enfin, nous avons 9 ans d'expériences de mobilisation, d'actions multiples et de démarches, de réunions d'information diverses, de pétitions, de manifestations, de banderoles accrochées dans nos villages. Rappelez-vous 2016 « on ferme la maternité ». 2017 le projet médical commun Epinal/Remiremont est mis en échec, en premier lieu par la communauté médicale.

« On ferme la maternité et tout va s'écrouler comme un château de carte » entendait-on ici et là. Certains pensent que tout est gravé dans le marbre, qu'il n'y a rien à faire, qu'on n'y changera rien, et laissent faire. Hé bien non, 9 ans après il y a toujours un hôpital MCO à Remiremont !

Pour autant ce n'est pas un cri de victoire loin s'en faut : 2024 a vu une dégradation accélérée de notre hôpital. Plus d'urgence la nuit. Mesurera-t-on un jour, le nombre de perte de chance que cela engendre ? La néonatalogie suspendue, la maternité rétrogradée au niveau 1 est sérieusement menacée. Depuis le premier janvier 2025, plus de consultation urologie.

Oui la maternité est très très menacée. C'est écrit dans le PMSP où figure en annexe la déclaration de la CME du CHED qui demande la fermeture de Remiremont. Fin 2023, la DG Ars mme Cayré a confié une mission d'enquête sur la filière mère-enfant dans les Vosges à Mme Ladoucette ex DG ARS . Ce rapport resté confidentiel jusqu'alors, a été présenté aux professionnels. Il ressort clairement que Neufchâteau et surtout Remiremont, parce qu'à côté d'Epinal, sont très menacés.

La nouvelle DG Ars, la Dr Christelle Ratigner -Carbonniel a confié à l' ANAP – l'agence nationale d'aide à la performance » (*mise en place dans le cadre de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire de 2009*) une mission sur l'organisation de la périnatalité dans 10 maternités du Grand Est. Les 4 maternités vosgiennes font parties du lot. Les zones de risques étudiées portent sur l'obstétrique, la pédiatrie, l'anesthésie. Rdv en mai pour la remise du rapport, ou peut-être en juillet quand tous seront en vacances.

Les urgences elles sont fermées la nuit depuis 432 jours ce soir. De ce côté il y a peut-être une lueur d'espoir. Le CCARU (comité consultatif d'allocation des ressources, urgences) présidé par le Dr Noizet président de Samu France, où siège Mr Cheveau au titre de la FHF, a émis un avis favorable au maintien d'un SAU - service d'accueil d'urgence-à Remiremont. La transformation de Remiremont en antenne d'urgence, comme elle existe à Gérardmer, est écartée par ce comité consultatif. Par ailleurs le SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation) devrait être remis en place 24/24 et une autorisation d'embauche de médecins remplaçants H24 est donnée, ce qui devrait faciliter les recrutements. A notre connaissance la DG ARS n'a pas encore pris de décision. Aucun calendrier précis n'est établi.

Une unité de soins palliatifs à Remiremont ! Mr Cheveau a fait cette annonce dans la presse deux jours avant notre manifestation du 13 oct contre le PMSP. Nous avons la faiblesse de penser qu'il s'agit d'une réponse à la mobilisation constante de tout le territoire. Mais cela ne peut cacher le démantèlement continu du centre hospitalier. Ce n'est là qu'une réponse parcellaire,

les besoins sont très grands en la matière et d'autres dispositifs, attendent d'être déployés faute de moyens : Par exemple des maisons d'accompagnement en soins palliatifs, des actions pour les aidants, des équipes rapide d'intervention auprès des HAD.. ; Si on se réjouit d'une amélioration de la prise en charge de la douleur et des conditions de fin de vie, on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec la fermeture de la néonatalogie et les menaces sur la maternité. Nous souhaitons vivement d'autres actes plus dynamiques et enthousiasmants pour les habitants et le territoire : en tout premier lieu des garanties pour la maternité et la réouverture rapide des urgences

2025 est déclarée grande cause nationale pour la santé mentale et la psychiatrie. Nos amis de Bruyère apprécient. Vaccinés, ils organisent dans les jours à venir une manifestation pour demander la réouverture du Centre Medico Psychologique enfant, fermé provisoirement depuis 7 ans !!!

Sur le fond, nous sommes particulièrement inquiets de constater que l'on considère de plus en plus les maladies psychiatriques comme une maladie du cerveau faisant la part belle à l'industrie pharmaceutique et à l'IA et non comme un trouble de la relation à l'autre dans un milieu social précis. Vaste débat sur lequel il nous faudra revenir.

En 2026, nous fêterons les 10 ans d'Ademat-h. Nous espérons pouvoir avec l'aide de notre amie Martine Frezouls, retracer toute cette lutte dans un livret. Nous avons une pensée pour Martine qui se bat contre la maladie. Nous envisageons aussi l'organisation ici des rencontres santé de notre coordination nationale, temps fort annuel d'échange et de réflexion avec tous ceux qui en France se mobilisent comme nous.

Pour conclure je vous parlerai d'un autre anniversaire.

2025- 1945. La sécu fête ses 80 ans. L'ordonnance du 4 août 45 portant organisation de la sécurité sociale débute ainsi « *Il est institué une organisation, de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toutes natures susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent* »

Nous sommes engagés avec d'autres associations d'histoire de la Sécurité sociale du Grand Est pour promouvoir un certain nombre de manifestations à cette occasion. Il s'agit de rappeler l'histoire de la Sécu, son évolution et la place actuelle en rapport avec les valeurs de République mais aussi de réfléchir avec nos concitoyens sur son avenir au regard d'une question centrale : quelle société d'avenir voulons nous ? et quelle place donner à une solidarité active qui questionne nos modèles de consommation et de production ? Ce qui est constitutif de la

sécurité de la vie et du vivre ensemble doit pouvoir nous réunir pour poursuivre l'Histoire de la sécu et faire reculer tous ceux qui remettent en cause notre modèle de protection sociale.

Jean.Pierrel

Thiéfosse le 7 mars 25